



OEIL

**Observatoire de
l'environnement
Nouvelle-Calédonie**



**RAPPORT
FINANCIER
2020**

RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Les comptes 2020, attestés et certifiés de l'association OEIL font apparaître les données suivantes :

Total des produits	:	79 762 371 XPF
Total des charges	:	86 111 109 XPF
Résultat	:	- 6 348 738 XPF

CE QUE L'ASSOCIATION POSSEDE (valeurs en K CFP)					CE QUE L'ASSOCIATION DOIT (valeurs en K CFP)				
ACTIF	2020	2019	2018	2017	PASSIF	2020	2019	2018	2017
Ses investissements	2 337	3 084	3 347	3 356	Fonds associatifs	-	-	-	-
Ses stocks	-	-	-	-	Cumul reports à nouveau	51 539	54 431	56 647	56 838
Ses créances	32 463	4 379	1 173	9 102	Résultat de l'exercice	-6 348	-2 891	-2 216	-190
Son cash	39 717	67 330	67 644	58 271	Dettes à court terme	14 995	19 870	23 427	15 014
Comptes de régularisation	3 516	5 673	5 694	5 069	Comptes de régularisation	17 847	9 056	-	4 136
Total	78 033	80 466	77 858	75 798	Total	78 033	80 466	77 858	75 798

Pour la cinquième année consécutive, l'année 2020 se termine par un résultat déficitaire de **- 6 348 738 XPF**.

Ce résultat s'explique par le décalage de certaines subventions qui concernent les exercices 2021 à 2023 (PRONY ENERGIES, SLN, GOUVERNEMENT et DAFE).

La baisse du niveau de trésorerie s'explique notamment par le versement tardif (entre le 3^{ème} trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2021) de certaines subventions attendues pour 2020 (Société Le Nickel - SLN, Vale Nouvelle-Calédonie – Vale NC et province Sud), lié notamment au retard pris dans la formalisation et signature des conventions afférentes.

Ces contretemps ont eu pour conséquence le maintien des mesures conservatoires initiées en octobre 2019 afin de préserver la trésorerie de l'observatoire, à savoir :

- le gel de l'engagement financier de la quasi-totalité des activités externalisées, privilégiant ainsi les activités internalisées assurées par l'équipe salariée ;
- l'engagement de négociations avec certains fournisseurs de l'Observatoire pour une révision à la baisse des coûts de leurs prestations ;
- le maintien de la suspension du recrutement du responsable du pôle SIG prévue,
- la suspension de la mise en place du contrat de prévoyance pour les salariés non-cadres.

LES RECETTES

I.1 La production vendue de services

Pour la première fois depuis sa création, l'Observatoire comptabilise un chiffre d'affaire. En 2020, celui-ci s'élève à 150 591 XPF et est constitué comme suit :

- 126 285 XPF provenant de l'ADECAL Technopole, dans le cadre prestation d'assistance technique réalisée par l'OEIL pour la mise en œuvre de la feuille de route 2020/21 de l'Observatoire des Pêches Côtières.
- 24 306 XPF provenant de la CPS, dans le cadre du déploiement de l'outil « Alerte incendies » sur Fidji.

I.2 Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation de l'Observatoire sont constituées en 2020 :

- de subventions dédiées à son fonctionnement définies par des conventions annuelles bilatérales entre l'OEIL et chacun des contributeurs suivants : Province Sud, Prony Énergies, Vale NC, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et Société Minière Georges Montagnat (SMGM).
- de subventions dédiées à des projets spécifiques octroyées de manière ponctuelle par la SLN, la Direction du service de l'État de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE) et du CCCE.

Le montant total des subventions d'exploitation comptabilisées en 2020 s'élève à **79 524 280 XPF**. Le tableau et la figure qui suivent (*tableau 1 et figure 1*) présentent les montants ainsi que l'évolution de ces subventions entre 2010 et 2020.

Tableau 1 : Évolution des subventions d'exploitation sur la période 2010-2020

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total des subventions d'exploitation	114 453 100	119 891 070	145 881 813	129 735 500	126 575 000	132 149 250	119 214 609	121 585 935	108 055 273	118 070 468	79 524 280
Subventions de fonctionnement											
Province Sud	70 400 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	56 000 000
Gouvernement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 128 415	3 215 847
Industriels	37 500 000	54 000 000	80 000 000	68 210 500	64 000 000	68 200 000	52 000 000	52 000 000	43 000 000	42 500 000	13 000 000
Vale NC	30 281 250	43 605 000	64 600 000	52 810 500	50 000 000	52 800 000	40 000 000	40 000 000	30 000 000	30 000 000	7 500 000
Prony Énergies	5 343 750	7 695 000	11 400 000	11 400 000	10 000 000	11 400 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000
SLN	1 875 000	2 700 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0
SMGM	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000	500 000	500 000
Subventions d'exploitation dédiées au fonctionnement	107 900 000	115 000 000	141 000 000	129 210 500	125 000 000	129 200 000	113 000 000	113 000 000	104 000 000	106 628 415	72 215 847
Subventions ponctuelles											
Province Nord	1 013 100										
Province Sud	140 000										
Etat/DAFE*	5 400 000	4 891 070	2 495 178				198 887	2 053 613	2 386 634	297 190	1 585 539
Ministère de l'écologie			2 386 635								
CCCE *				525 000	1 575 000	1 449 250	2 375 722	2 922 322	1 668 639	6 371 593	3 731 875
Gouvernement						1 500 000				1 789 976	
ACE (ex CTME) *							2 470 000	2 440 000			
CPS*							1 170 000	1 170 000			
Etat/Incendies Fidji										2 983 294	
SLN											1 991 019
Subventions d'exploitation dédiées à des pr	6 553 100	4 891 070	4 881 813	525 000	1 575 000	2 949 250	6 214 609	8 585 935	4 055 273	11 442 053	7 308 433

Les chiffres sont exprimés en XPF

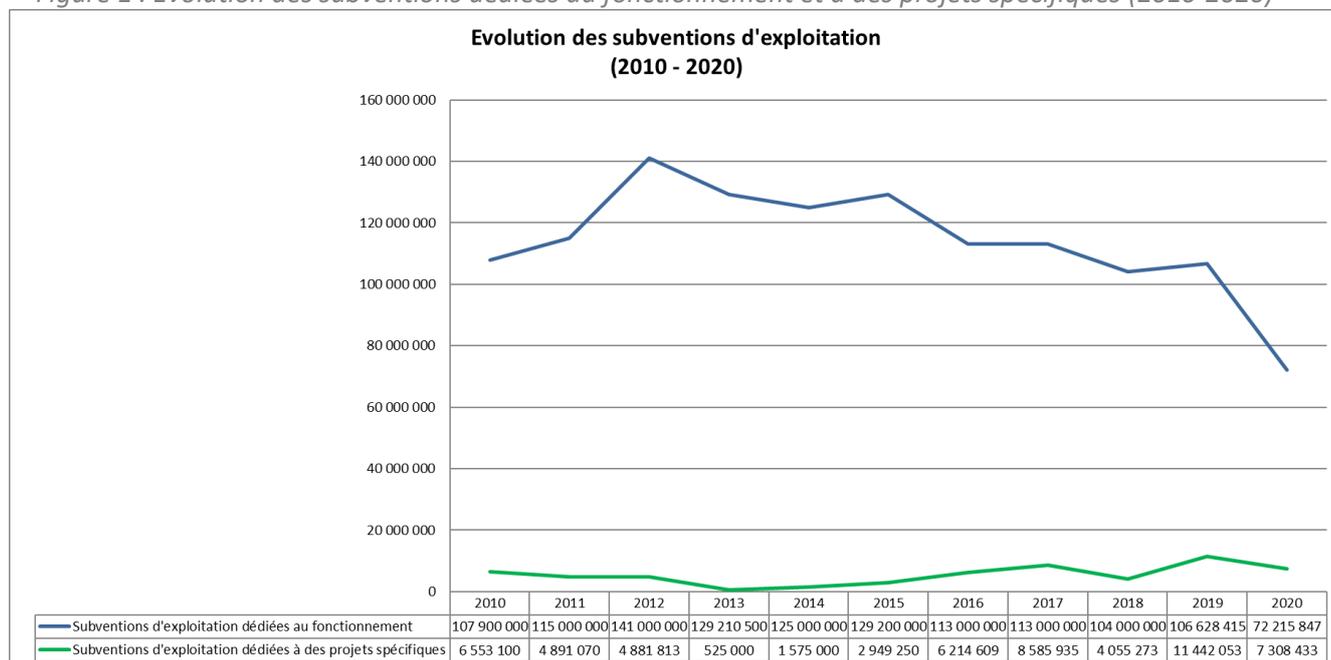
* CCCE : Comité Consultatif Coutumier Environnemental

* ACE : Agence Calédonienne de l'Énergie (ex CTME : Comité Territorial pour la Maîtrise de l'Énergie)

* CPS : Communauté du Pacifique

* DAFE : Direction du service d'État de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement

Figure 1 : Évolution des subventions dédiées au fonctionnement et à des projets spécifiques (2010-2020)



Rappel : En décembre 2015, soit huit mois après la signature de la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° C-198-15 dans laquelle les quatre bailleurs de fonds s'étaient engagés à verser un financement minimal de 129,2 M XPF¹ à l'OEIL sur la période 2015-2019 pour « garantir son fonctionnement normal et le financement de ses dépenses courantes d'exploitation », les industriels ont décidé de réduire le montant de leur contribution, passant de 68,2 à 52 M XPF soit une baisse de -24 %.

En septembre 2017², Vale NC a annoncé que le montant de sa contribution financière annuelle aux budgets 2018 et 2019 de l'OEIL serait de 30 M XPF, soit une baisse de -43 % par rapport à son engagement initial.

En 2020, la convention cadre pluriannuelle n°C-198-15 étant arrivée à terme, des conventions bilatérales de financement sont établies avec les bailleurs historiques de l'OEIL pour l'exercice 2020. Dans un contexte de crise économique, sanitaire et sociale, outre Prony Énergies qui maintient un niveau de contribution identique à celui de 2019, mais décalée de juillet à juin), la PS et Vale NC revoient à la baisse leur financement qui s'établit respectivement à 56 M et 7,5 M XPF. La SLN quant à elle ne contribue plus au fonctionnement de l'OEIL préférant verser une subvention dédiée des projets spécifiques, ayant des retombées sur son périmètre géographique d'activités et notamment Thio.

Le niveau des subventions dédiées en 2020 (7,3 M XPF), bien qu'en recul par rapport à 2019 (11,4 M XPF), reste tout de même supérieur à la moyenne des subventions comptabilisées sur la période 2010-2019 (5,2 M XPF). Contrairement aux années antérieures, la recherche de ressources externes s'est imposée à l'OEIL comme l'une des solutions pour compenser temporairement et partiellement la baisse générale des subventions d'exploitation.

Fonds dédiés : Ils représentent la part non consommée des subventions octroyées pour des projets concernant plusieurs années et pour lesquelles les dépenses n'ont pas été intégralement engagées. Ces fonds dédiés constituent une « réserve » pour les dépenses qui seront engagées sur l'exercice ou les exercices suivants. Ils sont détaillés dans le tableau 2 suivant.

Tableau 2 : Fonds dédiés

Bailleurs de fonds	Projets	Montant au 31/12/19	Augmentation	Utilisation	Montant au 31/12/20
CCCE	Surveillance des communautés récifales	395 946		395 946	
GNC/HAUT-COMMISSARIAT	Alerte incendies Fidji	3 110 886		3 110 886	
DAFE HYDROBIO	Données diatomées		495 897		495 897
DAFE PECHE	Améliorer le suivi des eaux douces		364 322		364 322
	Total	3 506 832	860 219	3 506 832	860 219

1.2. Les adhésions

À ces ressources s'ajoutent les cotisations annuelles qui représentent cette année un total de 55 000 XPF. Cependant, quelques cotisations sont toujours en attente de régularisation : elles sont au nombre de trois pour l'année 2020 (Chavaa Xûâ, Comité de Gestion Ile des Pins et Comité de Gestion Ile Ouen) et de deux pour l'année 2019 (Chavaa Xûâ et Comité de Gestion Ile Ouen).

En 2020, un nouvel adhérent est enregistré. Il s'agit de l'Association THIO TOURISME qui intègre l'OEIL en octobre 2020 au sein du collège « *Groupement de défenses des consommateurs et opérateurs économiques* ».

¹ (61 M XPF pour la Province Sud et 68,2 M XPF pour les industriels)

² Cf. PV du CA du 17/09/2017

I.3. Divers

Créances à recevoir :

Les subventions accordées par la PS et la DAFE au titre de l'année 2020 n'ayant pas été versées dans leur totalité au 31 décembre, le reste à recevoir est comptabilisé dans les « créances à recevoir ». Le montant de ces créances s'élève à 29 448 985 XPF.

Également, à la clôture de l'exercice 2020, certaines factures ne sont pas réglées et concernent les prestations réalisées pour l'Adecal et la CPS. Ces créances, ajoutées aux cinq adhésions non reçues des années antérieures (2019 et 2020), font un total des créances clients de 3 013 685 XPF. Les factures ADECAL et CPS ont bien été établies, il s'agit des nouvelles conventions d'assistance technique, elles ne sont pas contre pas réglées.

Produits financiers :

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun placement sur des comptes à terme de la trésorerie de l'OEIL.

Produits divers de gestion courante :

Le montant est nul en 2020.

Produits exceptionnels :

- Sur opération de gestion : provenant d'un remboursement de la société TOTAL PACIFIQUE à la clôture de notre compte client, d'un montant de 30 000 XPF.
- Sur opération en capital : provenant de la cession du bien immobilisé PC n°31 devenu obsolète (PC IMAC 21.5 Intel Core) en mai 2020, d'un montant de 2 500 XPF.

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs :

Cela correspond à l'utilisation des fonds dédiés ayant été constitués à la clôture de l'exercice 2019 : 3 506 832 XPF.

LES DEPENSES

II.1. Analyse de la consommation du budget

Le budget 2020 de l'OEIL voté par le conseil d'administration du 19 mai 2020 et très légèrement réajusté en cours d'année s'élève à 107 283 144 hors fonds de roulement (127 317 714 XPF avec Fonds de roulement). Au 31 décembre 2020, 71 % de son budget a été engagé. Ce taux d'engagement correspond à l'ensemble des dépenses effectuées et des contrats signés (qu'ils soient payés partiellement ou en totalité). Pour rappel, compte tenu des incertitudes budgétaires de l'Observatoire, les engagements externalisés liés aux activités ont été gelés en quasi-totalité depuis novembre 2019.

Le tableau qui suit fait état de la ventilation du budget par poste de dépense ainsi que du niveau de consommation de ces différents postes au 31 décembre 2020.

Tableau 3 : Répartition du budget 2020

		Budget	Engagé au 31/12	%	Payé au 31/12	%	Reste à engager au 31/12	%
Charges liées au fonctionnement	Frais généraux (fixes)	18 436 600 XPF	12 305 116 XPF	67%	12 008 336 XPF	65%	6 131 484 XPF	33%
	Investissements (QP fonct.)	950 000 XPF	741 838 XPF	78%	741 838 XPF	78%	208 162 XPF	22%
	Masse salariale (QP fonct.)	26 605 127 XPF	22 780 285 XPF	86%	22 780 285 XPF	86%	3 824 842 XPF	14%
	Missions & formations (QP fonct.)	1 000 000 XPF	1 066 XPF	0%	1 066 XPF	0%	998 934 XPF	100%
	Missions prospection obs (QP fonct.)	-	-	-	-	-	-	-
	Fond de roulement (FDR)	20 034 570 XPF	-	-	-	-	-	-
	Sous-total hors FDR	46 991 727 XPF	35 828 305 XPF	76%	35 531 525 XPF	76%	11 163 422 XPF	24%
Sous-total avec FDR	67 026 297 XPF	-	-	-	-	-	-	
Charges liées aux activités	Prestations diverses	926 748 XPF	- XPF	0%	- XPF	0%	926 748 XPF	100%
	Investissements (QP act.)	-	-	-	-	-	-	-
	Masse salariale (QP act.)	43 408 366 XPF	37 167 834 XPF	86%	37 167 834 XPF	86%	6 240 532 XPF	14%
	Missions & formations (QP act.)	-	-	-	-	-	- XPF	-
	Missions prospection obs (QP act.)	-	-	-	-	-	- XPF	-
	Activités	15 956 303 XPF	3 184 167 XPF	20%	1 945 066 XPF	12%	12 772 136 XPF	80%
	Sous-total	60 291 417 XPF	40 352 001 XPF	67%	39 112 900 XPF	65%	19 939 416 XPF	33%
Total hors FDR	107 283 144 XPF	76 180 306 XPF	71%	74 644 425 XPF	70%	31 102 838 XPF	29%	
Total avec FDR	127 317 714 XPF	-	-	-	-	-	-	

Nota : Une différence de 1,6 M XPF apparait entre le coût de la masse salariale présenté dans ce tableau (60 M XPF : 22,8 M XPF + 37,2 M XPF) et celle inscrite dans les états financiers (58,4 M XPF). Elle s'explique par le décompte de la provision des congés payés, des frais de formations et de journée cohésion dans les charges du personnels calculées par l'expert-comptable et non pris en compte dans ce tableau.

Les administrateurs souhaitaient les années précédentes que l'essentiel des dépenses concernent les activités de l'OEIL. En 2020, en raison de ses difficultés budgétaires, l'Observatoire a préservé sa trésorerie et s'est restreint à ses missions de base. L'écart souhaité entre les charges liées au fonctionnement et les charges liées aux activités s'est ainsi réduit. Tout de même, les charges liées aux activités restent majoritaires et représentent 53% des dépenses et engagements (soit 40,4 M XPF) tandis que les charges liées au fonctionnement représentent 47 % des dépenses et engagements (35,8 M XPF).

Les niveaux de consommation des postes budgétaires *Frais Généraux* et *Masse Salariale* s'échelonnent entre 67 % et 86 %. En revanche, le budget alloué aux *Activités* n'a été consommé qu'à 20%. Pour finir, certains postes affichent un taux de consommation à 0% : *Prestations diverses* et *Missions/Formations*.

II.2. Dépenses ou charges comptabilisées

Les règles comptables entraînent un décalage à considérer à la lecture des comptes. En effet, les charges présentes dans le budget ne le sont pas forcément en comptabilité et inversement.

Le total des charges comptabilisées au 31 décembre 2020 s'élève à **89 617 941 XPF**.

Autres achats et charges externes : **26 251 016 XPF** (47 333 556 XPF en 2019). Ces charges correspondent à toutes les charges en provenance de tiers. Comme les années précédentes, les charges de sous-traitance de communication liées à la réalisation des actions de l'OEIL (ex. : système d'alerte incendies, Intégration de la nouvelle méthode d'échantillonnage et protocole IDNC, cartographie des formes érosives en province Sud, évaluation des impacts environnementaux des incendies, diffusion de la plaquette sur les impacts environnementaux liés aux incendies, diffusion des bilans Grand Sud et Thio, etc.) représentent, à elles seules, plus de la moitié de ces charges externes. Il est constaté une variation de -45% de ces charges par rapport à l'exercice 2019.

Masse salariale : Le coût total de la masse salariale pour cette année est de **58 397 909 XPF** soit une baisse de - 11,6 % par rapport à 2019 (66 074 752 XPF). Cette baisse tient à la vacance du poste de Responsable du pôle SIG durant toute l'année 2020 ainsi que l'absence d'engagement de formations pour le personnel.

Dotations aux amortissements et investissements : **1 489 011 XPF** contre 1 304 394 XPF en 2019. Les investissements effectués en 2020 correspondent au renouvellement partiel et à l'acquisition de matériel informatique.

Autres charges : **2 619 786 XPF** contre 2 838 804 XPF en 2019. Il s'agit essentiellement de licences et de logiciels informatiques.

Charges exceptionnelles : aucune charge exceptionnelle n'est enregistrée en 2020.

Engagement à réaliser sur ressources affectées : **860 219 XPF** correspond aux engagements de fonds dédiés qui n'ont pas encore été réalisés.

II.3. Activités et prestations diverses

L'analyse des données exposées précédemment montre que **20 % de l'enveloppe « Activités » 2020 (3,2 M XPF) et 0% de l'enveloppe « Prestations diverses » ont été engagées sur l'exercice.**

Conformément aux décisions prises par les administrateurs de l'Observatoire afin de préserver sa trésorerie, les activités ont été limitées aux missions de base de l'Observatoire. Toujours dans ce contexte, l'équipe salariée s'est attachée à internaliser au maximum et dans la limite de ses compétences, les activités qui pouvaient l'être.

Le détail des dépenses liées aux activités est présenté dans le tableau n°4 ci-dessous. Un total de 64 actions été inscrites en 2020 dont 11 n'ont pas pu être réalisées, notamment en raison du contexte budgétaire. Les activités réalisées par le secrétariat exécutif exclusivement sont au nombre de 36.

Tableau 4 : Détail des dépenses liées aux activités 2020

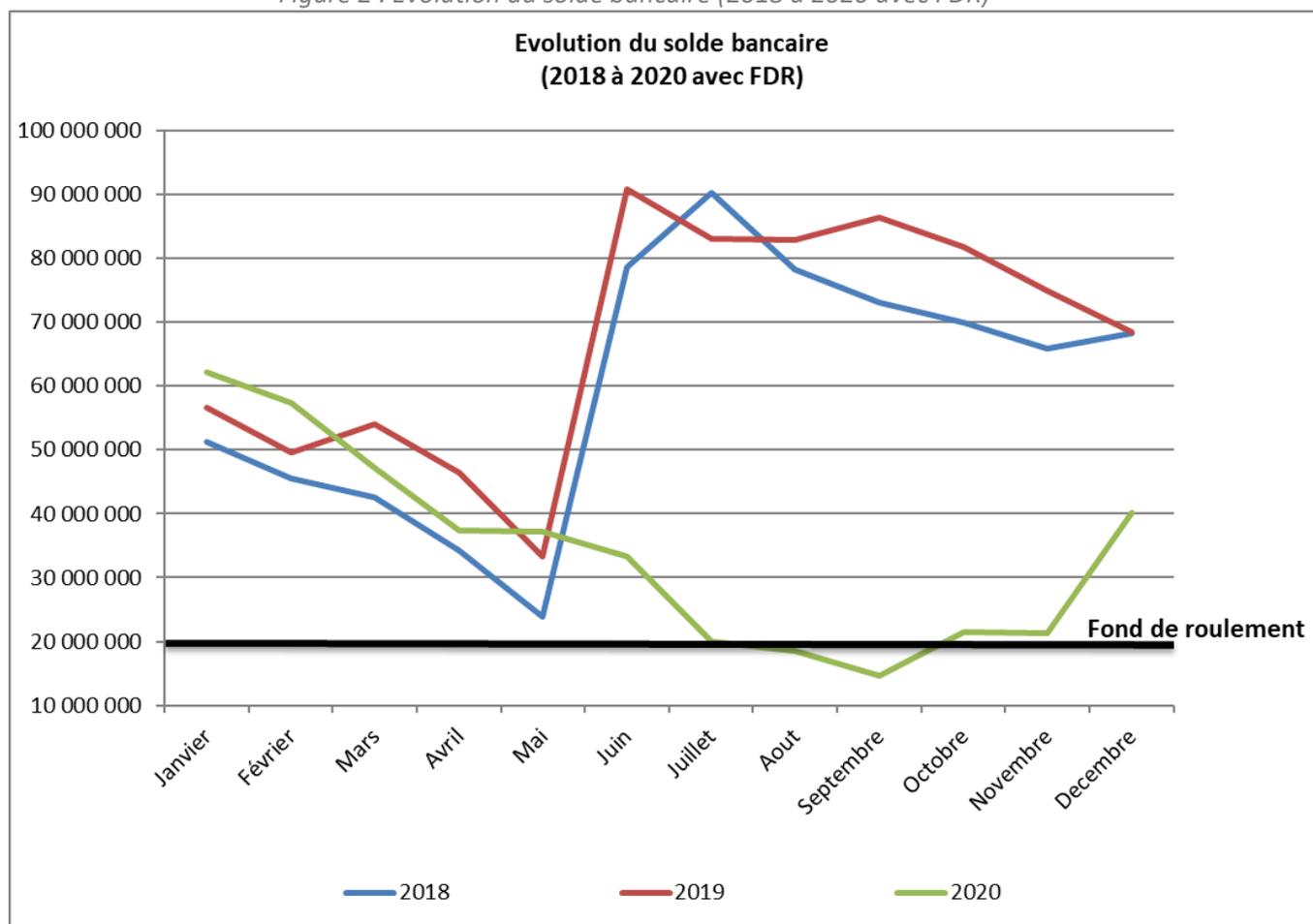
Intitulé	Budget OEIL	Subvention dédiée	Total des subventions	Engagé	% engagé	Payé	Reste à engager
Résultat attendu I							
L'état de l'environnement dans le périmètre d'intervention de l'OEIL est connu au moyen d'outils de surveillance	5 860 000 XPF	4 176 302 XPF	10 036 302 XPF	2 694 202 XPF	27%	1 455 101 XPF	7 342 100 XPF
I-1-1. Renseigner des indicateurs/variables environnementales sur la base des données utiles issues des réseaux existants	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-1-2. Réaliser des tableaux de bord et des synthèses pour apprécier l'état de l'environnement	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-1-3. Opérer les réseaux d'observation scientifiques (selon principe de subsidiarité) et participatifs	5 860 000 XPF	596 350 XPF	6 456 350 XPF	457 920 XPF		336 960 XPF	5 998 430 XPF
I-2-1. Lancer des études d'acquisition de connaissances env.	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-2-2. Réaliser ou compléter des états initiaux	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-3-1. Améliorer et développer des indicateurs et autres outils de surveillance sur les différents milieux	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-4-1. Conseiller et expertiser les stratégies de surveillance en vue de leur optimisation	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-4-2. Conseiller et expertiser les stratégies de surveillance en vue de leur optimisation	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-5-1. Contribuer à assurer l'accès aux données environnementales publiques, brutes et élaborées, en temps utile	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-6-1. Engager une démarche de qualification des données (protocole, analyse...)	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-6-2. Proposer des formations sur les outils développés par l'OEIL et ses partenaires (indicateurs, applications informatiques...)	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-6-3. Mettre à disposition des CDC, des référentiels, outils, formats, méthodes et guides des bonnes pratiques	0 XPF	3 579 952 XPF	3 579 952 XPF	2 236 282 XPF		1 118 141 XPF	1 343 670 XPF
I-6-4. Engager des campagnes de vérification scientifiques des données environnementales	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
I-7-1. Référencer, structurer et bancariser les données en vue de leur valorisation	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
Résultat attendu II							
Des informations sur l'état de l'environnement objectives, complètes, compréhensibles et cohérentes sont régulièrement restituées	4 920 000 XPF	1 000 000 XPF	5 920 000 XPF	489 965 XPF	8%	489 965 XPF	5 430 035 XPF
II-1-1. Recenser les besoins d'information des publics de l'OEIL	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
II-1-2. Rechercher une efficacité et une efficacité optimales	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
II-1-3. Décliner et valider un plan de communication annuel	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
II-2-1. Définir, valider et faire adhérer aux procédures de traitement et de diffusion de l'information	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
II-3-1. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du grand public	2 370 000 XPF	1 000 000 XPF	3 370 000 XPF	0 XPF		0 XPF	3 370 000 XPF
II-3-2. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du public averti	1 350 000 XPF	0 XPF	1 350 000 XPF	0 XPF		0 XPF	1 350 000 XPF
II-3-3. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès des jeunes	80 000 XPF	0 XPF	80 000 XPF	0 XPF		0 XPF	80 000 XPF
II-3-4. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès des populations riveraines du grand Sud	420 000 XPF	0 XPF	420 000 XPF	87 037 XPF		87 037 XPF	332 963 XPF
II-3-5. Rendre accessible l'information env. auprès des publics ciblés	700 000 XPF	0 XPF	700 000 XPF	402 928 XPF		402 928 XPF	297 072 XPF
Résultat attendu III L'OEIL est reconnu comme un outil de mise en réseau, crédible et impartial dans ses appréciations	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF	-	0 XPF	0 XPF
III-1-1. Clarifier le rôle et les missions de l'OEIL	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-1-2. Prioriser ses interventions en analysant et en partageant préalablement l'intérêt à agir	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-1-3. Clarifier le rôle de l'OEIL en cas d'incident environnemental	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-2-1. Clarifier le mode de gouvernance de l'OEIL	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-2-2. Valoriser le Conseil Scientifique de l'OEIL	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-3-1. Élargir la composition de l'OEIL	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-3-2. Rationaliser la gouvernance de l'OEIL	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-3-3. Améliorer le processus de décision de l'OEIL	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-3-4. Favoriser l'appropriation de l'OEIL par ses membres et autres acteurs	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
III-4-1. Développer le réseautage de l'OEIL	0 XPF	0 XPF	0 XPF	0 XPF		0 XPF	0 XPF
Total Activités	10 780 000 XPF	5 176 302 XPF	15 956 302 XPF	3 184 167 XPF	20%	1 945 066 XPF	12 772 135 XPF
IV-1-1. Enveloppes diverses	926 748 XPF	0 XPF	926 748 XPF	0 XPF	0%	0 XPF	926 748 XPF
Total Activités + Enveloppes diverses	11 706 748 XPF	5 176 302 XPF		3 184 167 XPF	19%	1 945 066 XPF	13 698 883 XPF

En 2020, 63 % (10 M XPF) du budget activités de l'OEIL sont alloués à la réalisation des études environnementales listées dans le plan d'actions pluriannuel (résultat attendu n°1), 37 % (5,9 M XPF) à des actions relatives aux communications de l'OEIL (résultat attendu n°2) et 0 % à la gouvernance et au réseautage (résultat attendu n°3).

SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/2020

Le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de la trésorerie de l'OEIL d'un montant de **39 717 281 XPF au 31/12/20** (contre 67 330 140 XPF au 31/12/19). Il est à noter que ce solde inclus notamment le fonds de roulement de l'OEIL de 20 034 570 XPF qui n'a pas été placé sur un compte à terme du fait des contraintes liées au déblocage de ces fonds avant terme en cas de nécessité (délai de préavis de 30 jours, pénalités). Si l'on tient compte de cette information, la disponibilité de l'OEIL au 31 décembre 2020 serait de 19 682 711 XPF.

Figure 2 : Évolution du solde bancaire (2018 à 2020 avec FDR)



L'année 2020 a débuté avec un solde bancaire légèrement plus élevé en comparaison des deux années précédentes. Cela s'explique par le versement en fin d'année 2019 des subventions suivantes : PRONY ENERGIES, VALE NC, DAFE et CCCE. En revanche, le troisième trimestre 2020 a été délicat. Du fait de l'absence de versement des subventions de Vale NC et de la province Sud, le solde bancaire est passé sous la barre des 20 M (seuil du fonds de roulement) entre la mi-août et la mi-octobre 2020. La situation s'est améliorée au 4^{ème} trimestre grâce au versement (partiel) des subventions attendues, néanmoins, le solde reste nettement inférieur comparativement aux années précédentes.

PERSPECTIVES FINANCIERES DE L'OEIL en 2021

Au moment de la rédaction du présent rapport, le niveau des subventions connues et déclarées par les différents bailleurs de l'Observatoire (province Sud 56 M XPF, Prony Énergies 10 M XPF, VALE NC 30 M XPF, SMGM 0,5 M XPF) au titre de l'exercice 2021 s'élève à 96,5 M XPF. Contrairement à l'année 2020 où les ressources s'établissaient à 77 M XPF, le niveau des recettes en 2021 permet de couvrir la totalité des charges fixes (frais généraux, masse salariale, etc.) de l'Observatoire évaluées à 87,3 M XPF. De plus, les mesures conservatoires prises en 2020 pour la sauvegarde de la trésorerie de l'OEIL permettent cette année de

disposer d'un report conséquent de crédits 2020 non consommés (environ 30 M XPF) sur le budget 2021. Ces reports viennent ainsi alimenter, de manière artificielle, l'enveloppe disponible à ventiler éventuellement sur des études externalisées.



OEIL

**Observatoire de
l'environnement**
Nouvelle-Calédonie

31 rue Paul Kervistin
Anse Vata – 98800 Nouméa
Tél : 23 69 69 / Fax : 236901

www.oeil.nc